

# LES GRANDS FORESTIERS DE FONTAINEBLEAU

## UN GESTIONNAIRE DÉTERMINÉ : ACHILLE MARRIER DE BOIS D'HYVER

*Jean-Claude Polton*

**A**CHILLE MARRIER DE BOIS D'HYVER (1794-1874) est le fils de Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver (1752-1823), lieutenant de la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Fontainebleau. Sous-lieutenant dans la compagnie des gendarmes à pied de la garde du Roi pendant la première Restauration (1814), il est mis en disponibilité pendant les Cent jours puis reprend du service avec le retour des Bourbons en 1815. En septembre 1815, « ce jeune ambitieux » est nommé inspecteur adjoint de la conservation de Fontainebleau, sous les ordres de son beau-frère le baron de Larminat, avec la responsabilité des bois situés sur la rive droite de la Seine<sup>(1)</sup>. Lorsque le poste d'inspecteur se trouve à Saint-Germain-en-Laye, Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver ne craint pas de demander la place pour son fils qui n'a que vingt et un ans. Il n'obtient pas le poste, malgré l'appui de la princesse douairière de Talmond, mais il est nommé inspecteur à Versailles à la fin de l'année 1816, puis conservateur à

Compiègne en 1821. En 1830, il permuta avec son beau-frère de Larminat, avec le titre d'inspecteur des forêts de la Couronne à Fontainebleau, poste qu'il occupera jusqu'en 1848.

Le 10 juillet 1828, il épouse Coralie-Désirée Mas (1809-1847), puis, après le décès de celle-ci, Alexandrine Castinel (1807-1853), le 16 avril 1849. À Fontainebleau, Achille Marrier de Bois d'Hyver habite avec sa famille une maison située au 128, rue de l'Abreuvoir (actuellement rue Paul-Séramy). Madeleine Marie Jeanne de Cossé-Brissac (1909-2004), présidente des Amis de la Forêt de Fontainebleau entre 1987 et 1988, est la petite-fille de Jeanne-Marie Marrier de Bois d'Hyver (1850-1941), née du second mariage de l'inspecteur.

### I. L'ADMINISTRATION DE LA FORÊT

Depuis le début de la monarchie de Juillet, le titre de conservateur des forêts et chasses de la Couronne est remplacé par celui d'inspecteur des forêts de la Couronne, celui de conservateur étant réservé au chef de l'administration des forêts de la liste civile qui dépendent de la Maison du roi. À



Achille Marrier de Bois d'Hyver

1) Marie-Noëlle Grand Mesnil, « L'administration des forêts de 1789 à 1820 », in *les Eaux et Forêts du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Éditions du CNRS, Paris, 1987..



Élève de l'École forestière de Nancy

Fontainebleau, Achille Marrier de Bois d'Hyver a sous ses ordres un sous-inspecteur – Félix de Violaine, dont le rôle est essentiel –, deux gardes généraux, dix brigadiers, dont trois sont montés, trente-quatre gardes, quatre cantonniers et un garçon garde<sup>(2)</sup>. À ces cinquante-trois agents forestiers, il faut ajouter quinze gendarmes à cheval, chargés de la surveillance de la forêt, notamment pendant les chasses et les promenades de la cour. Avec l'avènement de Louis-Philippe, les traitements furent diminués – celui du chef de service passa de 6000 à 4000 francs, avant d'être remonté 4500 francs – et un certain nombre d'avantages supprimés, comme les indemnités de logement, les soins médicaux et les médicaments gratuits. L'uniforme des agents des Eaux et Forêts adopte les couleurs de la maison de Louis-Philippe, bleu clair, avec passepoils rouges et broderies d'argent.

La loi du 2 mars 1830, qui créa la Liste civile du roi pour les dépenses liées à ses fonctions, prescrit la confection de plans détaillés des biens qui y sont affectés. Celui du domaine de Fontainebleau, achevé en 1840, comprend deux atlas à l'échelle 1/5000. La superficie de la forêt est alors évaluée à 17 092 hectares, auxquels viendront s'ajouter 130 hectares sous le règne de Louis-Philippe (Fontaine aux Biches à Avon, Queue de la Fontaine et Bois de la Fontaine à Bois-le-Roi et parc de la Madeleine)<sup>(3)</sup>. Afin de construire la ligne de chemin de fer de Paris à Lyon, 42,75 hectares sont pris à la forêt, après deux jugements du tribunal de Melun (1<sup>er</sup> octobre 1846 et 11 mars 1847).

Jusqu'en 1835, très peu de routes et carrefours forestiers avaient des noms. Afin de faciliter le service des forestiers, le conservateur de la Liste civile du roi, M. de Sahune, demande de combler cette lacune, ce qui oblige les agents locaux à trouver plus de huit cents noms qui seront peints sur des pancartes adéquates. Une fois la méthode établie, les forestiers font preuve d'une grande imagination, comme on peut le constater en parcourant les routes et allées forestières<sup>(4)</sup>.

## II. LES FEULLUS ET LES DÉBUTS DE LA SYLVICULTURE

Depuis la Restauration, une véritable révolution forestière se fait en France, avec la diffusion de ce qu'on appelle la « sylviculture », terme employé par Cotta dans son ouvrage *Instruction à la sylviculture* (1817). Sous l'influence des forestiers allemands avec lesquels ils avaient été en contact pendant le Premier Empire, les maîtres de l'École royale forestière de Nancy<sup>(5)</sup>, créée en 1824, propagent les méthodes du réensemencement naturel et des éclaircies.

Dans un premier temps, le forestier laisse sur pied un nombre d'arbres suffisant pour donner les graines nécessaires à leur reproduction et abriter les jeunes plants des ardeurs du soleil et des intempéries. Cette coupe d'ensemencement est aussi appelée coupe sombre car elle laisse beaucoup d'ombrage au sous-bois. Le public qui s'élève contre ces coupes sombres s'empare du terme, comme s'il s'agissait de coupes pratiquées ténébreusement afin de cacher de noirs projets, à l'insu des règlements forestiers. Dès que les jeunes bois ont acquis un certain degré de force, il devient utile de les ouvrir à la lumière, tout en leur conservant l'ombrage des vieux arbres : c'est la coupe secondaire ou claire. Enfin, quand on est assuré que le sous-bois est assez fort pour se passer de tout abri, on procède à la coupe définitive. Ces trois opérations portent, dans leur ensemble, le nom de coupes de régénération.

2) D'après Paul Domet, *Histoire de la forêt de Fontainebleau*, Hachette, Paris, 1873. (Réimpression en 1979 par Laffite reprints, Marseille), pp. 103-104.

3) Paul Domet, op. cité, pp. 36-37.

4) Voir Paul Domet, op. cité, pp. 257-263.

5) Bernard Lorentz (1774-1865) et Adolphe Parade (1802-1864).

Dès 1831, Marrier de Bois d'Hyver inaugure ses exploitations en réensemencement naturel, tout en procédant à des plantations en regarni, si le besoin s'en fait sentir, dans les clairières de coupes : au Petit-Jarrier, 1 900 plants de chêne et 1 000

plants de hêtre sont plantés par l'entreprise Louvet en 1835. Les coupes prévues sont poursuivies sans encombre, à la grande satisfaction de la Liste civile, jusqu'au moment – entre la coupe claire et la coupe définitive – où les peintres s'avisèrent de la disparition des beaux arbres de leurs sites. En 1837, les peintres de Barbizon auraient eu gain de cause, en obtenant la suspension de coupes prévues dans les futaies du Bas-Bréau.

Le journaliste et critique d'art Théophile Thoré, (1807-1869) a conté la douleur de Théodore Rousseau et la sienne<sup>(6)</sup>, lorsqu'ils parcouraient la forêt un jour de 1847 pour y constater les méfaits des coupes sombres pratiquées dans les anciennes futaies du Parc-aux-Bœufs ; il ne restait plus que les perchis que les forestiers avaient bien voulu laisser. De son côté, le marchand et critique d'art Alfred Sensier (1815-1877) décrit les trois temps la régénération naturelle d'une manière plus pittoresque : « 1. On condamnait tous les arbres atteints de vieillesse ou en décomposition (les arbres préférés de l'école de Barbizon) ; 2. Deux ou trois ans après, on repassait par les mêmes futaies expurgées des vieillards et des incurables; on y relevait encore quelques beaux sujets valides dont la disparition, croyait-on, serait à peine remarquée ; 3. Ce n'est qu'à la troisième période de ce système, quand il n'y avait plus rien, que les artistes protestaient. Mais il était trop tard ! ».

L'évaluation des résultats de ces plantations étant difficile, en l'absence de rapports d'inspections dans les archives de la Maison du roi, on a consulté les mandats des paiements aux entrepreneurs. En 1835, le sous-inspecteur Félix de Violaine réceptionne 96,96 hectares plantés en 1831 par l'entrepreneur Jacques Renoult de Bourron au triage de la Croix-de-Guise (cantons de la

L'Inspecteur forestier à la résidence de Fontainebleau certifie que les Agens et Gardes susnommés ont été en activité de service pendant le temps énoncé au présent état, montant à la somme de *Croixent* ~~soixante mille francs~~ <sup>quarante mille francs</sup> et que les signatures portées à la colonne d'emargement sont exactes et véritables.

A

Fontainebleau le 1<sup>er</sup> Janvier 1836.

*Married Bois-Hyver*

Petite-Haie, de la Butte-Montceau) et 24,50 hectares au montoir de Recloses. Il constate que les plantations ont réussi, sauf pour 3 hectares (où les arbres sont atteints par les vers blancs) qui seront regarnis d'essences variées, surtout des pins sylvestres car il s'agit de « mauvais terrains ». En 1840, les dégâts occasionnés par les vers blancs dans les plantations des quatre dernières années sont beaucoup plus importants. Une plantation de 55 hectares (chênes et hêtres) effectuée en 1836 est très abîmée par ces larves, mais l'entreprise Louvet sera payée pour les travaux d'entretien qu'elle y a fait car ces destructions ne sont pas de son fait. Il en est de même pour les chênes et les hêtres plantés en massif en 1837 (35 hectares) et en 1838 (35,70 hectares). Par contre, les plantations de 1839 (25 hectares) n'ont pas été attaquées.

Au total, les feuillus ne représentent que 792 hectares sur les 6200 hectares plantés de 1831 à 1847 par Marrier de Bois d'Hyver : avec une moyenne des 49 hectares par an, on est très près des 50 hectares plantés par son prédécesseur – et beau-frère – le baron de Larminat qui administra la forêt de 1815 à 1830<sup>(7)</sup>, mais très loin des 70 hectares annuels du XVIII<sup>e</sup> siècle. À Fontainebleau, les forestiers avaient compris depuis les années 1820 que les limites de la plantation des feuillus avaient été atteintes et que ces essences devaient être réservées aux cantons aux sols les plus riches, alors que les autres seraient dévolus aux conifères.

### III. LA PLANTATION DES RÉSINEUX EN GRANDE QUANTITÉ

Quand Achille Marrier de Bois d'Hyver prend ses fonctions, il n'y avait que 500 hectares plantés de résineux dans la forêt de Fontainebleau, malgré les initiatives hardies du baron de Larminat

6) *Dans les bois*, Bruxelles, Leipzig : Kiessling Schnee et Cie, 1856.

7) Voir notre article dans *la Voix de la Forêt* 2012, pp. 65-74.

qui avait constaté que la culture de résineux donnait de bons résultats dans les cantons « composés que de sables arides, que de stériles bruyères », alors que les plantations de feuillus donnaient peu de résultats sur ces sols médiocres.

À sa prise de fonctions, le nouvel inspecteur part des expériences antérieures, tout en voulant perfectionner les méthodes de culture des résineux en utilisant à égalité plantations et semis. Dans le cadre de pratiques innovantes, les résultats sont incertains et il s'agit de ne pas gaspiller les fonds dévolus à la forêt de Fontainebleau par l'administration de la Maison du roi. Si Marrier de Bois d'Hyver décide d'augmenter la part des semis, c'est qu'ils sont beaucoup moins onéreux que les plantations obtenues à partir de sujets élevés en pépinières : leur coût est de 40 à 50 francs par hectare, contre 70 francs par hectare pour les seconds et même 110 francs si on fait deux labours. Les essences choisies sont l'épicéa, le mélèze, les pins laricio et surtout les pins sylvestre et maritime, mais ce dernier est peu à peu abandonné, car peu adapté au climat du bassin parisien.

Au début, on fait appel à des sécheries éloignées qui fournissent plus de 4000 kg de graines en 1834, pour 6863 francs, transport compris : la sécherie royale d'Haguenau dans le Bas-Rhin (pin sylvestre : 2000 kg ; épicéa : 150 kg ; mélèze : 20 kg ; pin « de Lord Weymouth » : 4 kg) et un entrepreneur de Château-du-Loir dans la Sarthe (2000 kg de graines de pin maritime). Afin de réduire les coûts, Marrier de Bois d'Hyver fait construire une sécherie à la Faisanderie dès 1834, afin de produire ses propres graines. Le procédé utilisé ayant donné peu de résultats, une nouvelle sécherie est édifiée sept ans plus tard, sur le modèle de celle d'Haguenau : sa production, de 2500 kg de graines par an, dépassait les besoins des forêts royales, ce qui permettait de vendre le surplus aux entrepreneurs et aux particuliers, avec un bénéfice substantiel. Quant aux graines des cônes de pins maritimes, on s'en remettait aux rayons du soleil d'été pour

hâter leur sortie, sur une aire pavée construite le long d'un mur méridional de la Faisanderie. Cette sécherie a aussi un intérêt social, dans une ville où les emplois manquent souvent : à la morte saison, des indigents y sont employés, essentiellement des femmes et des enfants. La méthode des « semis sur bruyères », plus économique, est la plus utilisée : mis au point par de Larminat en 1828, elle consiste à semer à la volée 6 kg de graines par hectare, puis d'arracher les bruyères à la pioche, ce qui permet d'enterrer les graines. Deux autres méthodes plus onéreuses sont utilisées : le semis sur labours et la plantation par poquets.

Durant toute la monarchie de Juillet, Marrier de Bois d'Hyver fait planter des quantités considérables de résineux. D'après les procès-verbaux de réception des travaux consultés par Paul Domet, près de 90 % des reboisements effectués entre 1831 et 1847, l'ont été en résineux : à la cadence moyenne de 364 hectares par an, ce sont 5 408 hectares qui ont été reboisés, contre à peine 800 hectares en feuillus. Pour les périodes antérieures, on avait des difficultés pour connaître les résultats des reboisements, en dehors de rapports d'inspection, difficilement accessibles dans le maquis des fonds d'archives. Il en va différemment pour la période qui nous intéresse, puisque la Société nationale et centrale d'agriculture, qui s'est intéressée à la question, a publié le rapport rédigé par Jean Loiseleur-Deslongchamps (1775-1849), à la suite d'une tournée effectuée à Fontainebleau par cinq de ses membres en 1847. Il s'agissait bel et bien pour eux de faire le bilan des semis et plantations de résineux entrepris depuis 1831 par Achille Marrier de Bois d'Hyver<sup>(8)</sup>.

M. Reich Tuteur Général, (Bar Robin)		Pour fourniture de graines d'arbres verts	
Comand de la sécherie des graines par lui faite pour la Forêt de Fontainebleau			
Position à Haquemau.			
dont le détail suit :			
1500. Koil.	de graines de Pin sylvestre	à 20. 00	30.00
100.	idem d'Épicéa	à 1. 50	1.50
15.	idem de Mélèze	à 3. 15	47.25
Total =			79.75

8) Rapport sur les semis et plantations de pins effectués dans la forêt de Fontainebleau par M. Marrier de Bois d'Hyver, Société nationale et centrale d'agriculture, Paris, 1847.

Au cours de leur voyage à Fontainebleau, les membres de la commission ont pu voir que les plantations de résineux entreprises par Marrier de Bois d'Hyver avaient parfaitement réussi. Sur la route de Nemours, 120-130 hectares de pins sylvestres ont atteint de 6 à 7 mètres de haut au bout d'une quinzaine d'années, malgré les « sols sablonneux ». Il en est de même pour celles du Bas-Mont-Morillon (300 hectares de 1832 à 1838) et au Mont-Merle (5 à 6 hectares en 1846). Aux gorges d'Apremont, les semis des années 1832-1837 ont produit « une verte et vigoureuse forêt de pins sylvestres et maritimes qui s'étend sur 400 hectares ». Les résineux ont également permis de remplacer des landes dans la plaine de Macherin (108 hectares) et au Cul-du-Chaudron (39 hectares). Aux Buttes et Gorges-de-Francharde, les semis effectués sur 80 hectares sont également une réussite, tandis que 75 hectares sont maintenant plantés de résineux dans le Désert. Dans les Hautes plaines 25 hectares de pins sylvestres et maritimes ont été plantés en 1836 dans les rochers et 300 hectares sur le plateau. Dans les Ventes-au-Diable, ce sont 350 hectares de pins sylvestres qui ont été plantés en 1831, pour compléter le peuplement d'un mauvais taillis de chênes. Depuis le grand mont Chauvet, on peut voir la « sombre verdure » des semis de pins sur les pentes de la vallée de la Solle (15 hectares) et autour du carrefour de la Solle où 20 hectares ont été plantés en 1841, à la place de chênes qui n'ont pu pousser. Au rocher Cassepot, ce sont 350 hectares de pins sylvestres et de pins maritimes qui sont maintenant âgés de dix à quinze ans.

Les membres de la Société nationale et centrale d'agriculture ne tarissent pas d'éloges devant la réussite de ces plantations, là où les feuillus ne pouvaient venir à maturité. Elles préfigurent les belles futaies des années futures dont les bois seront un jour précieux, « pour les besoins, toujours croissants » de la France. Résolument tournés vers ce qu'ils considèrent comme un progrès, les scientifiques ne craignent pas de défier « les

peintres et les romantiques » dont les « déserts chéris » sont maintenant « réduits à l'état d'exemple », avec l'approbation sans réserve du « patriote et de l'agronome ».

Les peintres de Barbizon, insensibles à ces arguments économiques et patriotiques s'élèvent contre la transformation de paysages qui faisaient l'originalité de Fontainebleau. En l'absence de témoignages dans les archives, on peut douter que les artistes aient arraché nuitamment des plants de pins, mais ils n'auront de cesse de protester contre la disparition des landes et des rochers de Fontainebleau, peu à peu couverts d'une monotone forêt d'arbres toujours verts. Achille Marrier de Bois d'Hyver est même traité de « stupide » par Alfred Sensier qui regrette – au début des années 1870 –



les landes d'antan, qui s'en prend à ce « forestier destructeur [qui a] empoisonné les landes et les plaines mousseuses de ses pins russes (sic) qui déshonorent notre sol gaulois ». Avant lui, « les gorges d'Apremont étaient nues de leur vénérable nudité, sous leur poil de bruyères, sous leur dune des siècles. »<sup>9)</sup>. À la différence

d'autres interventions en matière de sylviculture, ces protestations n'ont pas eu d'impact sur la politique de plantation de résineux à Fontainebleau, ce qui n'empêche pas que ces débats aient continué, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Les membres de la Société nationale et centrale d'agriculture ont pu également constater la réussite des greffes de pins laricio sur des pins sylvestres, pratiquées en 1833 à la barrière de Paris. Cette méthode avait déjà été employée par le baron de Larminat à partir de 1823 : le greffage se fait du 15 au 25 mai sur la partie herbacée de la flèche, sans attendre qu'elle ait pris trop d'ampleur. On estime que 104 000 greffes ont été pratiquées de 1830 à 1847. Des pins noirs (*pinus nigra*), de Corse, d'Autriche, de Calabre furent également greffés sur des pins sylvestres (*pinus sylvestris*). Sur les milliers de sujets ainsi traités, il en reste aujourd'hui environ 350, comme au mont Morillon (parcelle 140).

9) Dans *Souvenirs sur Théodore Rousseau*, L. Techener, Paris, 1872.

Pendant la gestion de Marrier de Bois d'Hyver (1830-1848), près de 800 hectares ont été plantés de feuillus – chênes et hêtres surtout – soit la même superficie qui avait été atteinte par les plantations du baron de Larminat sous la Restauration (647 hectares en chênes et hêtres, plus 146 hectares de diverses essences, principalement des bouleaux). À ce sujet, les membres de la commission recommandent de procéder avec discernement – contrairement aux pratiques des périodes antérieures – en tenant compte de la nature des sols, étant entendu que les essences feuillues peuvent prospérer dans de nombreux cantons de la forêt de Fontainebleau. Aux monts

les sols siliceux de la forêt et à résister aux gelées printanières qui peuvent être fatales aux chênes à Fontainebleau. Les semis de 1832 donnent des arbres de 4,50 à 5,50 mètres de haut quinze ans plus tard quand le sol a 60 cm d'épaisseur, mais ils ne dépassent pas 2 à 3 mètres quand le sol a moins de 30 cm d'épaisseur.

En plus des 5 408 hectares reboisés en résineux dans la partie de la forêt de Fontainebleau qui dépend de la Liste civile du roi, Achille Marrier de Bois d'Hyver fait planter les mêmes essences sur 200 hectares de sols ingrats au sein de propriétés situées dans les communes de Larchant et Villiers-sous-Grez.



Point de vue de la Reine-Amélie par Nyon jeune

Girard, les plantations des chênes et des hêtres qui s'étendent sur 28 hectares ont atteint de 50 à 60 cm de haut. Dans « l'antique futaie » de la Tillaie, ils ont pu admirer de beaux chênes de plus de 30 mètres de haut et 6 mètres de circonférence, dont l'âge est évalué à 500-600 ans. Le gros Fou-teau « qui, à l'inverse que son nom, laisserait supposer (gros hêtre) » contient surtout des chênes ayant de 500 à 600 ans.

Comme l'avait déjà dit l'inspecteur général Mabillet sous la Restauration, Jean Loiseleur-Deslongchamps conclut son rapport en défendant le pin sylvestre, seule essence apte à pousser sur

#### IV. UN FORESTIER OUVERT AU PROGRÈS

En cette période de la monarchie de Juillet, annonciatrice d'un nouveau monde en train de naître, Achille Marrier de Bois d'Hyver se montre ouvert au progrès, bien au-delà de ce qui concerne la simple gestion du domaine forestier.

À une époque où les eaux stagnantes, porteuses de miasmes maléfiques sont éradiquées<sup>(10)</sup>, l'inspecteur des forêts de la Couronne a fait établir un plan d'assainissement dans le secteur marécageux de la Mare-aux-Evées. Dans son état

10) Voir Alain Corbin, *le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Flammarion, collection « Champs », Paris, 1982.

primitif, la mare de 15,54 hectares était couverte pendant six mois de l'année d'une eau stagnante dont la profondeur moyenne a été évaluée à 25 centimètres, soit un volume de 38 850 mètres cubes<sup>(11)</sup>. Deux projets sont soumis au roi. Dans le premier, un carrefour aurait été aménagé au point de réunion de sept routes convergentes, mais il faut donner un écoulement à l'eau de la mare. Le second, qui est finalement retenu, prévoit le creusement d'un bassin central de 71,30 mètres de diamètre destiné à recueillir les eaux stagnantes par 20 060 mètres de fossés. Ces travaux de terrassement, effectués par l'entreprise Nagedet de Changis (Avon), permettent la création d'un bassin de 11 874 mètres – l'actuelle mare aux Evées – dont le trop plein est évacué vers la Seine par un grand fossé. Le long des routes et des banquettes de cet espace qui ne sera plus inondé, les forestiers plantent des essences de bois aimant les lieux frais. À partir de la route du Pourtour qui fait le tour du bassin central – dit Louis-Philippe –, les sept allées qui rayonnent portent les noms de ces essences : saules, peupliers de virginie, aulnes, aylantes, peupliers du lac Ontario, frênes et érables à fruits cotonneux. Contrairement à ce que l'on pensait à l'époque, des travaux d'entretien sont nécessaires, afin de curer la mare et ses canaux, en même temps que l'on éliminait la végétation envahissante.

Très sensible au démarrage du tourisme à Fontainebleau, Achille Marrier de Bois d'Hyver fit tracer 100 kilomètres de nouvelles routes pour les calèches qui conduisaient les promeneurs vers les sites les plus fréquentés. Après la route du Roi, ouverte sur le mont Pierreux en 1831, deux routes permettant d'accéder aux points de vue des camps d'Arbonne (Ventes Alexandre, 1839) et de Chailly (mont de Faÿs, 1840). Denecourt, qui se révèle être un éditeur avisé à cette époque, ne manque pas de louer les initiatives du forestier dans ses guides. La route tournante du Grand-Mont-Chauvet est créée en 1841, la route de la Reine-Amélie permet aux touristes de jouir d'une

vue qui domine les paysages, comme le montre la gravure de Nyon jeune éditée par Denecourt. En contrebas d'une esplanade de repos pour les chevaux qui parcourent la route de la Reine-Amélie, l'inspecteur fait aménager une pseudo-fontaine à qui il donne le nom de sa femme, Désirée : elle n'a que peu d'eau, mais c'est une attraction, en un lieu où les promeneurs peuvent jouir d'une belle vue sur la vallée de la Seine et les villages de la rive droite. À la même époque, il soutient l'œuvre touristique de Claude-François Denecourt, en donnant un accord tacite à l'aménagement de sentiers pédestres, bientôt balisés de flèches et de lettres bleues très voyantes et de ce fait critiquées par les artistes<sup>(12)</sup>. En mai 1847, l'inspecteur accompagne la duchesse Hélène d'Orléans, venue découvrir le sentier balisé de Franchard, accompagnée de ses fils. Denecourt offre à ces promeneurs illustres plusieurs exemplaires de ses productions, notamment des lithographies et baptisera bientôt « sentier de la Veuve » le chemin parcouru, afin d'honorer celle qui avait perdu son mari cinq ans plus tôt.

Achille Marrier de Bois d'Hyver est également très attaché à la valorisation du bois de la forêt. À la différence du baron de Larminat, dont le projet d'usine de térébenthine avait échoué, il se plaît à valoriser les produits artisanaux réalisés à Fontainebleau à partir des résineux qu'il aime tant. À l'occasion de l'Exposition publique des produits de l'industrie qui se tient à Paris en 1844, il présente des feuilles de parquet en pin maritime et des meubles réalisés à partir de bois de genévrier : ces « objets très bien travaillés », notamment une table en marqueterie sont les œuvres de maître Adam, de l'ébéniste Chartier et du célèbre menuisier-poète Alexis Durand<sup>(13)</sup>. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Madeleine de Cossé Brissac – présidente des Amis de la Forêt de Fontainebleau – vivait toujours dans le mobilier de genévrier (lit, armoire, chevets, commode...) que son arrière-grand-père, Achille Marrier de Bois d'Hyver, avait fait réaliser.

11) D'après la légende d'une carte représentant le Plan d'assainissement de la mare aux Evées commencé en 1833 et achevé en 1835.

12) Voir note Claude-François Denecourt, « *L'Amant de la forêt de Fontainebleau* », Éditions des Sentiers bleus, 2011, chapitre 6.

13) D'après *l'Abeille de Fontainebleau* du 12 mai 1844.

Avec l'avènement de la Seconde République, en février 1848, Achille Marrier de Bois d'Hyver paie sans doute sa proximité avec le pouvoir en place pendant la monarchie de Juillet. Remplacé à Fontainebleau par Marcotte, il est nommé inspecteur à Mortagne-au-Perche – poste moins prestigieux que celui qu'il occupait à Fontainebleau – où il prend sa retraite en 1855. Il revient à Fontainebleau, où il décède le 6 juillet 1874 à l'âge de quatre-vingts ans<sup>(14)</sup> ■

14) Le dernier fils de la famille, élève de l'École forestière de Nancy, fut tué durant la guerre franco-prussienne de 1870 (Marie-Noëlle Grand Mesnil).

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Paul Domet, *Histoire de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Hachette, 1873 (Réimpression en 1979 par Laffite Reprints, Marseille).

Louis Badré, « Le XIX<sup>e</sup> forestier (1820-1914) », in *les Eaux et Forêts du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.

- Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine). Série 04 (Maison du roi, monarchie de Juillet), notamment les dossiers 0/4/1347, 0/4/1348, 0/4/1513, 0/4/1514, 0/4/1559, 0/4/1560, 0/4/1561, 0/4/1562, 0/4/1563, 0/4/18750/4/1876, 0/4/1878.

- Archives départementales de Seine-et-Marne (Dammarie-lès-Lys). À la différence de la période précédente, les archives relatives à Fontainebleau sont lacunaires pour la monarchie de Juillet. Nous n'avons consulté que les dossiers 7MP36, 7MP46, 7MP104 et 7M165.



Photo : Fr. & J.-P. Mahieu